

# La Haute-Saône Solidaire !

Le journal mensuel à parution irrégulière de la section

## L'Edito ...

Vous avez décidé de conforter votre confiance envers SOLIDAIRES Finances Publiques et SOLIDAIRES Finances lors des dernières élections professionnelles. Nous demeurons ainsi la première organisation syndicale tant au ministère qu'au sein de la DGFIP.

Malgré les difficultés inhérentes à la tenue d'un vote électronique avec de nouvelles modalités, malgré les incidents qui ont perturbé ces huit jours de vote, la participation est restée supérieure à 70 %. Faut-il se féliciter d'un tel niveau, nous qui avons l'habitude d'avoir des participations bien supérieures au cours des scrutins précédents ? Pour autant, c'est à travers ce chiffre de participation que nous devons mesurer l'importance que vous conférez à la démocratie sociale.

Au niveau local, nous ne pouvons que nous féliciter d'un taux de participation supérieur à la moyenne nationale. Toutefois, en deux scrutins, le paysage de la représentation syndicale locale a été profondément modifié, avec, à cette heure la non représentativité des deux principales centrales au sein de l'ensemble de la Fonction Publique. Nous ne pouvons que le déplorer tant nous avons œuvré à faire vivre notre intersyndicale locale au cours des précédentes mandatures.

Le combat continue : pour défendre notre modèle social, nos retraites, nos rémunérations et notre pouvoir d'achat, pour défendre nos missions d'un juste Service Public de proximité pour l'ensemble de nos citoyens. Alors, nous aurons besoin de vous tous, par votre participation au sein de nos équipes militantes, pour y apporter la connaissance de vos missions, votre mécontentement, votre colère, votre volonté de faire bouger les lignes que l'Administration essaye de nous imposer. Nous aurons toujours besoin de tous au sein d'un collectif, plus que jamais décidés à faire croître, sans compromission, le rapport de force. Nous mènerons ces luttes partout où le Service Public sera attaqué, où la voix des Agents ne sera pas entendue ni écoutée.

## Suppression de la Contribution à l'Audiovisuel Public

La Contribution à l'Audiovisuel Public a été supprimée à compter de 2022 pour offrir "du pouvoir d'achat aux Français" selon le Président de la République.

### Cadeau ou fin d'un Service Public ?!

Sur le fond, on s'accordera tous à dire que supprimer une taxe d'un montant unique, qui touche donc plus les plus pauvres, est une bonne nouvelle. Reste tout de même à savoir comment sera désormais financé le Service Public de l'Audiovisuel ? Ce qui pose la question de l'indépendance des médias publics et la crainte de la réduction de leurs budgets...

Et pour la DGFIP, c'est un bonus ou un but caché ? En effet, selon notre Direction, supprimer des missions telles que la contribution à l'audiovisuel public permet de dégager des gains de productivité et donc de cibler des suppressions d'emplois. Pour SOLIDAIRES Finances Publiques, cette présentation est clairement erronée : la notion de gains de productivité est totalement incompatible avec nos missions de service public !

### Cadeau ou pure démagogie ?!

Sur la forme, notre Président de la République a envoyé une lettre à chaque foyer fiscal... Au temps de la sobriété énergétique et de la fin de l'abondance, et à l'époque du tout numérique, n'aurait-il pas pu simplement envoyer un courriel ?!

Une lettre et une enveloppe ont un coût économique et écologique qui se justifient donc par le fait que les contribuables risquent de ne pas savoir la générosité de notre Président... Mais, quand on fait un cadeau, c'est pour faire plaisir, ou pour dire : vous avez vu, c'est moi qui vous l'offre ?!!



## Les élections professionnelles vues de l'intérieur

### Constitution de la liste

En mars, nous avons eu connaissance du nombre de sièges en CSAL (Comite Social d'Administration Local) et de la proportion hommes / femmes à respecter au sein de la liste des candidats : en Haute-Saône, pour un effectif total de 288 Agents, nous comptons 96 hommes (soit 33,33 %) et 192 femmes (soit 66,67 %). Pour 14 sièges titulaires et suppléants à pourvoir, la liste doit alors comprendre 4 hommes et 10 femmes ou 5 hommes et 9 femmes pour respecter la proportion.



Nous nous sommes donc mis en quête de candidats, partant des Élus qui souhaitent se représenter et des Agents qui étaient volontaires, en passant par une demande auprès des Adhérents de la Section 70 de SOLIDAIRES Finances Publiques. Pas de difficulté, nous n'avons même pas pu retenir tous les noms ! Chaque Candidat a signé une déclaration de candidature.

Nous avons également choisi les **délégués de listes** qui ont naturellement été les 2 Secrétaires de la Section : **Béatrice Boulanger**, titulaire et **Corinne Mulenet**, suppléante.

### Information et formation

Mi-septembre, la Direction locale a tenu une réunion avec les Organisations Syndicales portant sur l'organisation des élections professionnelles.

Puis, les Déléguées de listes ont dû se former : en effet, on les a chargés \* de procéder à la saisie des candidats et des professions de foi (ce qui était auparavant le travail des Directions) en utilisant une application qui répond au doux nom d'ORCHIDEE, il a donc bien fallu d'abord se former à cette application ! Par le biais d'une e-formation bien entendu !

Enfin, une formation en distanciel d'une demi-journée a eu lieu pour donner des informations concernant le déroulement des élections.



*\* Ce n'est pas pour rien si on les appelle des délégués !*

### Mots de passe pour les Déléguées de liste



Un mot de passe pour accéder au **site de vote** (comme chaque électeur).

Un mot de passe pour le **site gestionnaire de vote** qui permet de visualiser les opérations de votes.

Un mot de passe pour la **plateforme collaborative interministérielle** "OSMOSE" qui permet de suivre les Procès Verbaux constatant la régularité de la procédure.

*Trop de mots de passe tue le mot de passe !*

### Campagne locale

Nous avons fait le choix de compter sur notre réputation basée sur notre motivation à défendre les Agents, les services et le Service Public, sur les comptes-rendus que nous diffusons après chaque instance, sur le journal local que nous avons mis en place pour vous tenir informés, et notamment le dernier numéro spécial élections. Nous avons également tenu des HMI (Heures Mensuelles d'Information) pour convaincre le plus grand nombre de voter.

Nous n'avons pas fait le tour de tous les services, nous ne vous avons pas offert de cadeaux, nous ne vous avons pas envoyé de lettre, pour vous inciter à voter pour nous.

Notre temps, notre argent, nous les dépensons en défendant les Agents au quotidien. Nous n'attendons pas les élections pour le prouver.



**VOTONS TA VOIX, NOTRE FORCE!**  
SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES & SOLIDAIRES FINANCES

## Cérémonies *Mais sans tapis rouge ni coté festif !*

Les Déléguées de liste ont été invitées à participer à la **cérémonie de scellement** le 29 novembre à la Direction pour effectuer les 32 étapes à suivre à la lettre ! Parmi les opérations à effectuer, la plus passionnante était sans nul doute la vérification des empreintes informatiques : des lignes entières de lettres et de nombres sans aucun sens !! Le scellement a nécessité la constitution de 6 clés numériques (2 pour l'administration, 4 pour les organisations syndicales) : des phrases connues seulement de ceux qui les ont choisies, conservées dans des enveloppes sécurisées !



Des votes de test ont été effectués pour vérifier le bon déroulement du vote à venir. Il fallait bien entendu venir avec ses identifiants et mots de passe pour accéder au site de vote !

Les Déléguées de liste ont également été conviées à la **cérémonie d'ouverture** le 1er décembre à 8h, lors de laquelle ont été vérifiés la situation des urnes ainsi que le démarrage du scrutin.

Vous verrez plus loin qu'une **cérémonie de clôture et de dépouillement** a également eu lieu...

## Vote *On vous a incités à voter dès l'ouverture...*

Le vote a débuté le jeudi 1er décembre à 8h30, et la période de réserve aussi ! La période de réserve, c'est la période où nous ne pouvions plus faire campagne, c'est-à-dire appeler à voter pour Solidaires Finances Publiques et Solidaires Finances. Par contre, nous avons le droit d'appeler à voter en toute neutralité !

*... on n'avait prévu que ça allait tout faire sauter !*

Premier jour de vote catastrophique ! Alors que tout commençait bien avec de très nombreux votants dès 8h30, **badaboum**. Tout a planté 45 minutes à peine après l'ouverture des votes, sans aucune information pendant plusieurs heures, laissant ainsi penser que tout fonctionnait !



Lundi 5 décembre, nous comptons déjà 50 % de votes effectués dans le département !

Jeudi 8 décembre, dernier rappel pour inciter les retardataires à voter ...

## Une dernière cérémonie *Sans cérémonial !*

Les Déléguées de liste ont donc également été conviées à la **cérémonie de clôture et de dépouillement** le 8 octobre à 16h30. Vous pourrez lire sur notre site local les réserves que nous avons émises lors de cette cérémonie et qui seront annexées au PV de résultat.

Comme pour la cérémonie d'ouverture, nous avons suivi une longue liste d'étapes : à nouveau l'opération passionnante de vérification des empreintes informatiques, la saisie des 6 clés numériques, le contrôle des phases de scrutin ouvert puis de clôture du scrutin, le constat de participation au scrutin, et enfin le dépouillement...



Il a suffi d'un clic pour que les résultats s'affichent :

- 132 votes pour FO 70 qui obtient 5 sièges
- 55 votes pour Solidaires Finances Publiques 70 qui obtient **2 sièges**
- 20 votes pour CGT 70 qui ne siègera malheureusement pas au cours de ce mandat

Après la proclamation des résultats, nous avons terminé par la signature des PV. A 18h30, tout était bouclé. Il ne nous restait plus qu'à transmettre les résultats au Bureau National de Solidaires qui regroupe tout sur le site national.

**Tout le monde s'est accordé à dire que c'était quand même plus drôle avec le déroulement du vote à l'urne, notamment quand on dépouillait les enveloppes manuellement ! Même si ça se terminait beaucoup plus tard !**



## Les résultats

# Solidaires Finances Publiques, 1<sup>er</sup> syndicat à la DGFIP !

## Merci à tous les Agents !

Merci pour votre participation massive aux scrutins, elle renforce encore la légitimité de notre syndicat face à l'administration et à ses projets néfastes.

67,94 % au **CSA Ministériel**    70,27 % au **CSA de Réseau (DGFIP)**    79,51 % au **CSA Local**

Merci d'avoir confirmé Solidaires Finances Publiques comme la première organisation syndicale, tous scrutins confondus :

**CSAM** Comité Social d'Administration Ministériel : le **sésame** pour **Solidaires Finances** qui confirme sa 1<sup>ère</sup> place au ministère avec 5 sièges sur 15 (28,76 % des suffrages exprimés)

**CSAR** Comité Social d'Administration de Réseau : un **César** pour **SOLIDAIRES Finances Publiques** à la DGFIP avec 4 sièges sur 11 (32,92 % des suffrages exprimés)

**CAPN** Commission Administrative Paritaire Nationale : **cap** sur les CAP Nationales pour **SOLIDAIRES Finances Publiques** devient également première organisation syndicale en CAPN

3 sièges sur 8 en CAPN A pour les inspecteurs (30,24 % des suffrages exprimés)

3 sièges sur 8 en CAPN B pour les contrôleurs (34,43 % des suffrages exprimés)

3 sièges sur 8 en CAPN C pour les agents (35,68 % des suffrages exprimés)

1 siège sur 2 en CCP pour les contractuels de droit public (26,3 % des suffrages exprimés)

**CSAL** Comité Social d'Administration Local : pas de jeu de mot en local pour **SOLIDAIRES Finances Publiques 70** qui prend la seconde place avec 2 sièges sur 7 (26,57 % des suffrages exprimés)

**Vous nous avez donné localement une responsabilité immense et nous serons à la hauteur pour vous défendre individuellement et collectivement.**

Mais voter ne suffit pas une fois tous les 4 ans, il faut aussi agir au quotidien.

C'est ce que nous avons fait dans toutes les instances, en portant votre parole, vos demandes et vos pétitions. Nous nous sommes aussi adressés au public à maintes reprises, et aux Élus et avons organisé des actions.

Nous continuerons de plus belle et nous comptons sur votre mobilisation chaque fois qu'elle sera nécessaire, pour recevoir un ministre, pour faire grève ou pour envahir une réunion !

**Encore merci, et comptez sur nous, avec vous, pour ne rien lâcher !**

Vos titulaires Solidaires  
en CSA Local :

**Corinne Mulenet**

**Lucie Druet**

Vos suppléants :

**Béatrice Boulanger**

**Karine Schwab**

Vos représentants à la FORMATION SPÉCIALISÉE du CSA :

titulaires : **Karine Schwab - Corinne Mulenet**

suppléants : **Emmanuel Saillard - Béatrice Boulanger**





## Mutations 2023 : bug de la nouvelle application et ses conséquences

L'ensemble des nouvelles règles de mutation devait être mis en œuvre en 2023, grâce au déploiement de l'outil MOUV'RH. Cependant, cet applicatif, n'étant toujours pas prêt (traduire "pas fiable"), il ne sera pas mis en place ! Il est vrai que la campagne de mutation des postes comptables, qui devait essayer les plâtres de MOUV RH, s'est terminée en crash test !!

La mise en œuvre pleine et entière des nouvelles règles de mutation (priorités légales, critères supplémentaires) prévues par les Lignes Directrices de Gestion (LDG), qui repose sur MOUV RH, ne pourra donc être effective que lorsque cette application sera utilisée !!!

### **Ce sont donc les anciennes règles qui s'appliqueront !!!!**

Ainsi, on jette les LDG entérinées au Comité Technique de Réseau (CTR) à la poubelle, et on attend gentiment que l'informatique fonctionne pour pouvoir se conformer à la Loi !!!!!

Rappelons que conformément à la Loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, les LDG, une fois entérinées en CTR deviennent "la Loi" en matière de mobilités à la DGFIP pour un an.

### **Pour SOLIDAIRES Finances Publiques, c'est inacceptable.**

### **Ce sont les LDG telles qu'elles ont été entérinées en CTR qui doivent s'appliquer !**

Les instructions sur les mutations seront publiées le 10 janvier, date du début de la campagne de mutation. Nous serons à vos côtés pour faire valoir vos droits. **Nous, nous ne vous lâcherons pas !**

## Retraites : Pas un jour de plus, pas un euro de moins !

Depuis des mois, le gouvernement n'a cessé de dire que la future réforme des retraites sera la synthèse de la concertation et du dialogue social avec les organisations syndicales. Pourtant sans attendre la fin de cette pseudo-concertation, la Première ministre a déjà dévoilé, dans un entretien au Parisien, les grandes lignes de la réforme qui vient.



Sans grande surprise, la volonté de faire travailler plus longtemps l'ensemble des salariés est toujours d'actualité ! L'âge légal de départ à la retraite sera donc de 65 ans d'ici 2031... Les premiers concernés seront ceux nés après le 1er juillet 1961 qui devront attendre quelques mois de plus pour avoir enfin le droit de partir, s'ils ont la chance d'être encore en activité. Pour les générations suivantes, ces quelques mois se transformeront en années...

Selon le gouvernement cette réforme est indispensable pour sauver notre système de retraites. Il faudrait donc trouver, selon la Première ministre, 12 milliards d'euros d'ici 2027.

Or, de nombreux économistes sont très partagés sur les bienfaits d'un recul de l'âge légal de la retraite. Il y a évidemment d'autres choix possibles pour trouver ces 12 milliards, comme supprimer les exonérations des cotisations sociales ou encore en terminer avec la baisse des impôts de production qui coûte depuis 2020 environ 20 milliards d'euros. Mais de cela, le gouvernement actuel ne veut pas en entendre parler, il préfère continuer à distribuer des cadeaux fiscaux à tour de bras et subventionner les plus aisés.

Cette nouvelle réforme des retraites n'est qu'un choix idéologique et une volonté de continuer à casser notre système de Protection Sociale basé sur les solidarités. **Pour SOLIDAIRES Finances Publiques, il n'est pas question de travailler un jour de plus, ni de perdre un euro !**

## Retraites : communiqué Intersyndical

Suite aux annonces de la Première ministre, une intersyndicale interprofessionnelle s'est réunie le 5 décembre 2022 :

### **Tous prêts à la mobilisation !**

Les organisations syndicales réaffirment qu'elles sont, comme la très grande majorité de la population, fermement opposées à tout recul de l'âge légal de départ en retraite comme à toute augmentation de la durée de cotisation. Pour l'Intersyndicale, des alternatives existent pour améliorer les fins de carrière et les montants des pensions tout en faisant reculer les inégalités touchant particulièrement les femmes. Les organisations syndicales et de jeunesse sont déterminées à construire ensemble les mobilisations passant en particulier par une première date de mobilisation unitaire avec grèves et manifestations en janvier si le gouvernement demeurerait arc-bouté sur son projet.



**BUREAU DE SECTION**

|   |                  |                  |
|---|------------------|------------------|
| Béatrice BOULANGER, Co-Secrétaire, Trésorière | Jean-Luc MOUGEOT | Didier MICHAUD   |
| Corinne MULENET, Co-Secrétaire                | Isabelle COMTE   | Karine SCHWAB    |
| Emmanuel SAILLARD                             | Audrey JOSSET    | Christine JOSEPH |
| Ramazan KAYMAK                                | Lucie DRUET      |                  |

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

*Jusqu'au 31 décembre 2022 !*

**Commission Administrative Paritaire Locale CAPL**

|          |                               |                              |
|----------|-------------------------------|------------------------------|
| CAPL A : | Titulaire : Emmanuel SAILLARD | Suppléant : Frankie SAILLARD |
| CAPL B : | Titulaire : Béatrice ROUGEOT  |                              |
| CAPL C : | Titulaire : Carine BRIZAI     | Suppléante : Malory DUMOULIN |

**Comité Technique Local (CTL)**

Titulaires : Corinne MULENET et Karine SCHWAB      Suppléants : Christine JOSEPH et Emmanuel SAILLARD

**Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de travail (CHS-CT)**

Titulaires : Emmanuel SAILLARD et Karine SCHWAB      Suppléants : Corinne MULENET et Jean-Luc MOUGEOT

**Conseil Départemental de l'Action Sociale (CDAS)**

Titulaires : Béatrice BOULANGER et Isabelle COMTE      Suppléantes : Karine SCHWAB et Didier MICHAUD

SECTION :

**Bulletin d'adhésion 2022**

Coupon à remettre à ton correspondant accompagné du règlement



IDENTIFIANTS

|                        |                        |                         |
|------------------------|------------------------|-------------------------|
| N° DGFIIP (6 chiffres) | N° ANAIS (10 chiffres) | N° SIRHIUS (7 chiffres) |
|------------------------|------------------------|-------------------------|

NOM d'usage \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

NOM de naissance \_\_\_\_\_ Date de naissance \_\_\_\_\_

Cadre : \_\_\_\_\_ Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_ Date de prise de rang : \_\_\_\_\_

|  |   |
|--|---|
| <p>Informations professionnelles</p> <p>Service : _____</p> <p>Site : _____</p> <p>Temps partiel : _____ %</p> <p>@ _____</p> <p>☎ _____</p> <p style="font-size: small;">Ces informations sont obligatoires</p> | <p>Informations personnelles</p> <p>Adresse perso. : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>@ _____</p> <p>☎ _____</p> <p style="font-size: small;">Ces informations sont facultatives, tu pourras les modifier dans ton profil sur <a href="https://solidairesfinancespubliques.org">solidairesfinancespubliques.org</a></p> |
|--|---|

Montant de la cotisation →

**Solidaires Finances Publiques**

Boite 24 - 80 rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél 01.44.64.64.44    [contact@solidairesfinancespubliques.org](mailto:contact@solidairesfinancespubliques.org)    [solidairesfinancespubliques.org](https://solidairesfinancespubliques.org)



Écrivez-nous à [solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.ddfip70@dgfip.finances.gouv.fr)

Rendez-vous sur notre site local <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/700/>

Toute l'équipe de SOLIDAIRES Finances Publiques 70  
 vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année !